

DELIBERATION RELATIVE AU CHANGEMENT D'INTITULES DE PARCOURS DE MASTER

Vu le code de l'éducation en son article L613-1;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

Article 1

Approuve la modification des intitulés de masters suivants :

Master mention chimie :

- le parcours « molécules et macromolécules fonctionnelles (MMF) » devient le parcours « polymères (POL) »
- le parcours « parcours international en gestion environnementale de l'UBGRAD SENSE » devient le parcours « graduate program SENSE - gestion environnementale »
- le parcours « EUREKA - advanced functional materials » devient le parcours « graduate program EUREKA - chemistry of materials »

Master mention mathématiques appliquées, statistiques :

- le parcours « image et sciences des données (ISD) » devient le parcours « image, optimisation, et sciences des données (IOD) »
- le parcours « recherche opérationnelle et aide à la décision (ROAD) » devient le parcours « recherche opérationnelle, optimisation, algorithmes et données (ROAD) »

Master mention biologie-santé :

- le parcours « cancer biology – international » devient le parcours « graduate program cancer biology »

Master mention santé publique :

- le parcours « santé globale dans les suds » devient le parcours « santé globale dans les suds-santé mondiale »

Master 1 MEEF 2nd degré :

- le parcours « Maths et Sciences Physiques (CAPLP) » devient le parcours « Maths - Physique Chimie (CAPLP) »

Article 2

La présente délibération sera transmise à la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions du règlement portant modalités de publication des actes à caractère réglementaire du 30 janvier 2014 de l'université de Bordeaux.

Adoptée à la majorité des votes exprimés :
26 votes pour
0 vote contre
1 abstention



Le président du conseil académique,

Dean Lewis